

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement,
vulgarisation.

N° 363.394

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-mine.

M. EDUARD PENKALA résidant en Hongrie.

Demandé le 19 février 1906.

Délivré le 2 mai 1906. — Publié le 30 juillet 1906.

L'objet de la présente invention est un porte-mine, avec lequel on peut toujours écrire, sans avoir besoin d'aiguiser la mine jusqu'à ce que celle-ci soit usée. Ce résultat
5 est obtenu de la manière la plus simple, par ce fait que la tige du porte-mine est munie d'une douille en métal ou autre, pouvant se déplacer dans un évidement longitudinal; cette douille possédant à son tour un con-
10 duit destiné à recevoir la mine, et un fil de métal s'appliquant contre le fond de l'évidement de la tige, de sorte que la douille de métal venant en contact par son extrémité inférieure, avec la surface sur laquelle on
15 écrit, s'enfonce dans son fourreau au fur et à mesure que la mine s'use, découvrant ainsi toujours la pointe de la mine dans la mesure nécessaire pour écrire.

L'invention est représentée à titre d'exemple
20 sur le dessin annexé, dans lequel :

La figure 1 est une vue en coupe longitudinale de tout le crayon;

Les figures 2, 3 et 4, des vues en coupe transversale suivant A-B, C-D et E-F à
25 plus grande échelle du crayon montré figure 1.

Dans l'évidement ou conduit longitudinal 2, ne traversant pas tout à fait le porte-mine 1, est enfilée une douille métallique ou autre 3.
30 Cette douille présente à son tour un petit

conduit 4 qui d'une part reçoit la mine proprement dite 5, ne dépassant que par sa pointe, et d'autre part reçoit un fil de métal 7 qui, en haut, ressort de l'évidement ou conduit 4, et s'en vient par son extrémité sup- 35
rieure buter contre le fond 6 de l'évidement 2. L'extrémité inférieure de la douille 3 est taillée en pointe et s'en vient, pendant que l'on écrit en contact avec la surface sur laquelle on écrit, tandis que la mine propre- 40
ment dite 5, par suite de l'inclinaison qui lui est donnée pendant que l'on écrit, ne sort que de la quantité nécessaire.

Ce porte-mine s'emploie comme un porte-
mine ordinaire. On admettra qu'une nouvelle 45
mine 5 ait été introduite dans le conduit 4 de la douille 3. En écrivant, la douille venant en contact avec la surface sur laquelle on écrit, et la pression s'exerçant dans la
mesure de l'usure, s'enfonce dans l'évide- 50
ment 2, jusqu'à ce que l'extrémité intérieure 8 vienne buter contre le fond 6, c'est-à-dire jusqu'au moment où il n'y a plus de mine 5. Par l'enfoncement de la douille dans l'évidement, il ne sortira de l'évidement 2, 55
par suite de la disposition du fil de métal 7, qui se trouve en partie dans le conduit 4 et d'une façon constante entre la mine 5 et le fond 6, que la quantité de mine nécessaire pour écrire, c'est-à-dire qu'il ne sortira que 60

la pointe. La mine sera assez mince pour ne pas avoir besoin d'être aiguisée.

La mine proprement dite et avec elle le fil de métal 7 ne tombera hors de l'évidement 4 ni pendant que l'on écrira ni pendant que l'on tiendra le crayon en l'air, en raison du frottement des surfaces en contact. La fixation peut encore être assurée en enduisant de cire les extrémités de la came 5 et du fil 7 qui alors adhéreront à la surface d'appui.

La forme des différentes parties peut dans le cadre de l'invention varier à l'infini. On peut aussi donner au porte-mine une forme telle que quand un bout de mine sort, il s'en place un nouveau dans l'évidement 4. L'essentiel est que la douille venant en contact avec la surface sur laquelle on écrit, s'enfonce dans l'évidement du porte-mine sous l'action de la pression exercée pendant son emploi, et démasque la mine pour écrire.

RÉSUMÉ.

Un porte-mine caractérisé par une douille s'engageant dans un évidement de la tige du porte-mine, et qui à son tour présente un évidement destiné à recevoir la mine et un fil de métal venant buter contre le fond de l'évidement du porte-mine, l'extrémité inférieure de la douille étant constamment en contact, pendant que l'on écrit, avec la surface sur laquelle on écrit et s'enfonçant sous l'action de la pression exercée sur elle, dans le porte-mine, au fur et à mesure de l'usure de la mine.

EDUARD PENKALA.

Par procuration :

Lucien CRESPIN.

